



Agence Nationale de la Recherche (ANR) : Missions, activité, plan d'action

Exposé à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Alliance ANCRE
Paris, le 12 juin 2015

Michael Matlosz, Président Directeur Général de l'ANR

- **Rôle essentiel :**
 - le financement de la recherche sur projets

- **Missions**, énoncées dans le décret révisé ANR du 24 mars 2014 :
 - financer et promouvoir le développement des recherches, l'innovation et le transfert ;
 - mettre en œuvre la programmation arrêtée par le Ministre chargé de la recherche => le Plan d'Action annuel ;
 - gérer de grands programmes d'investissement d'Etat (les IA) ;
 - renforcer les coopérations scientifiques aux plans européen et international;
 - analyser l'évolution de l'offre de recherche et mesurer l'impact des financements

(*) ANR est un Etablissement Public Administratif (EPA), créé par décret le 1^{er} août 2006

Crédits budgétaires d'intervention :

- Autorisation d'engagement 2015 : **530 M€** (2,2% de la MIREs, 3,3% de la DIRDA)
 - Appels à projets : **450 M€**
 - Hors appels à projets : **80 M€**
 - Préciput (échancier des appels antérieurs)
 - Institut National du Cancer (INCA)
 - Réseaux technologies et infrastructures de base (RTIB)
 - Taux de réserve (8%, 50 M€)

Gestion extra-budgétaire des Investissements d'Avenir (compte pour tiers) :

- Décaissements en crédits de paiement 2014 (dont Plan Campus) : **869 M€**

Dépenses de fonctionnement (salaires, loyers,...) :

- Autorisation d'engagement 2015 : **33 M€**

L'ANR est un opérateur de l'Etat, et à ce titre un **acteur essentiel** pour la réalisation réussie de la **Stratégie Nationale de Recherche (SNR)**

Au regard de sa taille et de son budget, l'ANR doit agir là où son action a le plus de sens : à savoir, appels à projets compétitifs clairement définis

Pour établir son Plan d'Action annuel, l'ANR s'appuie sur :

- les grandes orientations issues des travaux de la SNR
- l'analyse de l'offre des années précédentes (cartographie des propositions)
- un dialogue étroit avec les Alliances de recherche et la tutelle

L'ANR attend de la SNR :

- **les orientations** permettant de positionner l'action de l'Agence
- **les analyses** (sur benchmark international) des forces/faiblesses et opportunités/menaces du système de recherche français, afin d'argumenter les choix
- **les cibles et actions prioritaires** de l'Etat pour une identification claire des endroits où un financement par appels à projets compétitifs fait sens et offre le maximum d'impact !

Quatre composantes :

- « Les grands défis sociétaux »
- « Aux frontières de la recherche »
- « Construction de l'Espace Européen de la Recherche (EER) et attractivité internationale de la France »
- « Impact économique de la recherche et compétitivité »

Quatre instruments principaux de financement (+ appels spécifiques) :

- Dédiés aux « recherches collaboratives » : *PRC, PRCE, PRCI**
- Ciblés sur les individus : *JCJC**

*** : intitulés des principaux instruments :**

PRC: Projet de recherche collaboratif

PRCE: Projet de recherche collaboratif – Entreprise

PRCI: Projet de recherche collaboratif – International

JCJC: Jeune chercheuse – jeune chercheur

	2014	2015
Budget du Plan d'Action :	450 M€	450 M€
Budget de l'appel générique :		
- national	285 M€	245 M€
- international	25 M€	25 M€
Budget Europe et International (appels conjoints):		
- ERA-Nets, JPI, Belmont ...	20 M€	50 M€
Autres appels spécifiques (dont OH-Risque) :	120 M€	130 M€

Faits marquants :

- Engagement Europe et International (appels conjoints)
 - **+30 M€** entre 2014 et 2015
- Autres appels spécifiques (OH-Risque, Challenges, ...)
 - **+10 M€** entre 2014 et 2015

Neuf grands défis sociétaux :

- 1) Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique
- **2) Une énergie propre, sûre et efficace**
- 3) Stimuler le renouveau industriel
- 4) Santé et bien-être
- 5) Sécurité alimentaire et défi démographique
- 6) Mobilité et systèmes urbains durables
- 7) Société de l'information et de la communication
- 8) Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives
- 9) Liberté et Sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents

Un défi supplémentaire :

- Le défi de tous les savoirs

Défi 2 : une énergie propre, sûre et efficace

- **Baisse sensible** du nombre de pré-propositions : 359 dans le PA 2015, contre 437 dans le PA 2014 (– 17,8%, hors PRCI) ;
- **Baisse principalement due aux PRCE** : 91 contre 152 en 2014 (– 40% !) ; leur part (hors PRCI) dans le défi tombe à 25% (35% en 2014) ;
- **PRCI** : 52 projets dont **un tiers (17) avec l'Allemagne** ;
- **Succès** du nouvel axe thématique « **Concepts en rupture** » : 56 pré-propositions reçues (15,6% du total) ; 32 sélectionnées par le Comité de Pilotage Scientifique pour la seconde étape ;
- Les projets visant la **production de connaissances** ou portant sur des **TRL très bas** (entre 1 et 2) très **largement majoritaires** : 78% (55% à TRL 1, 23% à TRL 2) ;
- En évaluation 2nde étape: 186 projets dont 32 JCJC, 62 PRC, 40 PRCE, 52 PRCI ;